

Le Président

MAIRIE D'HAZEBROUCK

Hôtel de Ville

BP 70189

59524 HAZEBROUCK CEDEX

Envoi par mail

Nos réf : LR/SC/VM/FD/MD 2022-376

Lille, le 06/07/2022

Objet : Avis droit de préemption sur les fonds de commerces, baux artisanaux et commerciaux.

Messieurs,

Je fais suite à votre courrier en date du 9 juin dernier.

J'accuse bonne réception de votre rapport analysant l'état du commerce et de l'artisanat du centre-ville ainsi que le périmètre retenu et vous informe que je n'ai pas d'observation particulière à émettre.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués.

Laurent RIGAUD

P-2 f. B. B. B.


Dossier suivi par : Marie DEGRYSE – Courriel : juridique@cma-hautsdefrance.fr – Tél. 03 20 14 51 95

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT HAUTS-DE-FRANCE

Place des Artisans (Angle des rues Abélard et du Faubourg d'Arras) – CS 12010 – 59011 LILLE CEDEX

Siret : 130 023 740 00439

Site : www.cma-hautsdefrance.fr

Décret n°2017-1441 du 3 octobre 2017